

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 2

Rubrik: La page du Jura
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page du Juza

Le sai de creûchon¹

Tiu ât-ce que n'é pe aivu couenniu, dains les Ciôs-di-Doubs, l'Ugéne tchie lai Véye, le muletie de lai Combe de Montvacie ? Djunque ai quattro-vingt-cînty ans, èl ât allè, aitchevalè chus lai Moure², tieuri dains les més³ des côtes di Doubs lai grainne ai mœudre, et y remontè cetée qu'étais mœuyè. E me sanne qu'i l'ôs encoué laoutè aimont lai vie de lai Sellatte à Coucou⁴, que mouenne ai Valbie⁵ et ai Mont-Ouérban⁶, o bïn en redéschendant des Pit-yerez ai Ocoué. Tiaind qu'èl en teniait ïn pouéttchinniat, è tchaintaît aidé ci véye redündiat⁷, en péssant chus le pont de bôs di Doubs :

*Bobïn.nes — bobattes
fascin.nes — couérbattes
ces maindges d'étréyes
ces bôles de gréyes
ces Bouérgoingnons.
Frïndye, frïndye, loueridenne
frïndye, frïndye, loueridon.⁸*

Le long di velaidge, è chaquaît sains râte d'aivô sai petéte rieme, aiche bïn que le tchairreton de lai Raïsse. Tiaind que lai Moure était bïn tchairdgie et que le rependant était rôte⁹, l'Ugéne déchendaît de son mulet et tchemenaît enne boussée à long de lu. In soi qu'è montait lai Grétche¹⁰ et que lai Moure n'en pouéyaît pus, le muletie était aitot che sôle qu'è ne sâté pe bés et démouéré aitchevalè entre ïn pojaint sai de fai-renne et le saitchat de creûchon.

Ai tot bout de tchaimp, lai pouere bête tyissaît, biœutchaît, fesaît des roufées¹¹. E lai léchaît réssiuessiè enne menute et peus è lai riemaît sains pidie. Elle se rémeuillaît, fesaît doues trâs péssées et peus tchoiyaît chus les dgenon.yes. L'Ugéne tchie lai Véye finé-chét pai lai pidoyie. Sains tyittie le

Le sac de son

Qui n'a pas eu connu, dans les Clos-du-Doubs, l'Eugène chez la Vieille, le muletier de la Combe de Montvoie ? Il est allé, jusqu'à l'âge de quatre-vingt cinq ans, à califourchon sur la Moure, quérir dans les métairies des côtes du Doubs le grain à moudre, et y transporter celui qui était moulu. Je l'entends encore jodler, me semble-t-il, en gravissant la voie de la Sellette au Coucou¹, qui mène à Valbert et à Monturban, ou en redescendant d'Epiquerez² à Ocourt. Quand il était quelque peu éméché³, il chantait toujours ce vieux refrain :

*Bobïn.nes — bobattes
fascin.nes — couérbattes
ces maindges d'étréyes
ces bôles de gréyes
ces Bouérgoingnons.
Frïndye, frïndye, loueridenne
frïndye, frïndye, loueridon.⁴*

Le long du village, il faisait cliquer sans cesse son petit fouet⁵, aussi bien que le charretier de la Scierie. Lorsque la Moure était pesamment chargée et que la montée était raide, l'Eugène descendait de son mulet et cheminait un moment à côté de lui. Un soir qu'il gravissait la Grétche et que la Moure était à bout de forces⁶, le muletier était si las lui-même qu'il ne mit pas pied à terre⁷ et resta à califourchon entre un pesant sac de farine et le sachet de son.

A tout bout de champ⁸ la pauvre bête glissait, s'achoppait, faisait des glissades⁹. Il la laissait reprendre haleine¹⁰ une minute puis la fouettait impitoyablement. Elle se remettait en marche¹¹, faisait quelques pas et tombait¹² sur les genoux. L'Eugène chez la Vieille finit par en avoir compassion. Sans

dôs de lai Moure, è preniét le saitchat de creûchon et peus le tchairdgé chus ses épâles. En craiying po tot de bon qu'èl aivaît brâment sôlaidgie son mulet, è yi maîrmeûjé dains enne aroille :

— Pacan que t'és ! mitenaint qu'i pouétche le creûchon, i me muse que te me veux pouéyè pouétc'hè pus soie d'aivô lai fairenne...

Jules Surdez.

¹ *Creûchon, creûsson*, suivant les lieux : son de blé, etc. ² *Moure*, nom donné fréquemment jadis aux mulets ; un des derniers mulets du Moulin de la Mort se nommait ainsi. Mistral, dans sa « *Mireille* », parle d'un mulet appelé *Moure*. ³ *Mé, graindge*, suivant les lieux, mas, ferme, hameau, métairie. ⁴ *Sellette* du Coucou, siège naturel de pierre, au bord du chemin en question: ⁵ et ⁶ *Ferme et hameau de la commune d'Ocourt*. ⁷ *Refrain, ritournelle*. ⁸ *Bobines, bobinettes, fascines, manivelles, ces manches d'étrilles, ces boules de quilles, ces Bourguignons. Fringue, fringue, « loueridienne », fringue, fringue, loueridon*. ⁹ La pente était raide, ou *qu'è y était rôte*. ¹⁰ *Chemin montant, lieu-dit (commune d'Epiquerez) ; lai Geurtche, c. de Veillerat*. ¹¹ *Traces de pieds ayant glissé*.

A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDACTION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante :

R. MOLLES,

Marterey 9
LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.

LA REDACTION.

quitter le dos de la Moure, il prit le sachet de son et le chargea sur ses épaules. Croyant sérieusement qu'il avait grandement soulagé son mulet, il lui murmura dans une oreille :

— *Fainéant que tu es ! à présent que je porte le son, je ne doute pas que tu puisses me porter plus aisément avec la farine...*

J. S.

¹ Croyance : le vœu formulé en se reposant sur cette sellette se réalise toujours. ² Ancienne appellation : *les Pityerez, les Piquerez* ; de nombreuses familles de ce nom habitent encore la commune d'Epiquerez. ³ Littér. : Quand qu'il en tenait un peu. ⁴ Voir ci-contre la note ⁸. ⁵ *Rieme*, fouet, est du genre féminin. ⁶ Littér. : N'en pouvait plus. ⁷ Littér. : Ne sauta pas bas. ⁸ Ici : à tout moment. ⁹ Laissait sur le sol la trace de ses glissades. ¹⁰ Littér. : « réssouffler ». ¹¹ Littér. : se remouvait. ¹² « *Choiyait* » ; dans ce patois, le verbe choir, de même que férir, se conjugue à toutes les personnes et à tous les temps.

SOUTENEZ DE VOS ACHATS

les annonceurs

du « *Nouveau Conteum Vaudois* ».



**Comes-
tibles**
Escaliers du
Lumen 22
Tél. 22 21 71

YVERDON

Un relais
Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD

Téléphone (024) 23109